



Séance du lundi 19 février 2018

Date de la convocation: 08/02/2018

Date d'affichage de la convocation : 08/02/2018

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-huit et le dix-neuf février 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 8

Présents : Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAIGNARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 8

Pour:
8

Représentés:

Secrétaire de séance:
FOUCONNIER
Geneviève

Excusés: Guy CLARAC

Absents: Guy FAVAREL

Objet: Vote du compte administratif - preneron - DE_2018_001

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Claude CASSAGNE 1er Adjoint délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Jean-Claude CASSAGNE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	7 092.03			70 431.23	7 092.03	70 431.23
Opérations exercice	70 253.43	122 565.41	57 019.67	86 552.70	127 273.10	209 118.11
Total	77 345.46	122 565.41	57 019.67	156 983.93	134 365.13	279 549.34
Résultat de clôture		45 219.95		99 964.26		145 184.21
Restes à réaliser						
Total cumulé		45 219.95		99 964.26		145 184.21
Résultat définitif		45 219.95		99 964.26		145 184.21

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement

du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à PRENERON, les jour, mois et an que dessus.

Le 1er Adjoint : Jean Claude CASSAGNE

Date réception Préfecture
et publication le 20/02/2018